

Lumière sur la ville





Programme de visites guidées préparées par les étudiants du Master II Recherche en Histoire de l'art de l'Université Bordeaux Montaigne dans le cadre de l'échange avec les étudiants du Master II Recherche en Histoire de l'Art de l'Université de Poitiers.

Journée du 22 novembre 2014

Encadrants:

Laurence Chevallier, docteur en Histoire de l'art moderne
Marion Lagrange, maître de conférences en Histoire de l'art contemporain
Émilie d'Orgeix, maître de conférences en Histoire de l'art moderne



5. FACULTÉ
DE
DROIT

6. TRIBUNAL DE
GRANDE
INSTANCE

4. HÔTEL
DE VILLE

3. CATHÉDRALE
SAINT-ANDRÉ

2. URBANISME
MÉDIÉVAL

1. GROSSE
CLOCHE

7. MONUMENT À
CAMILLE JULLIAN

8. PLACE DU
PARLEMENT
SAINTE-CATHERINE

9. PLACE
DE LA
BOURSE

11. MONUMENT
AUX GIRONDINS

10. GRAND-
THÉÂTRE



GROSSE CLOCHE



La grosse cloche (XIII-XV^e siècles ; XVIII^e siècle)
À l'entrée de la rue Saint-James, la Porte Saint-Éloi surplombe le quartier du même nom depuis le XIII^e siècle. Également connu sous le nom de Grosse Cloche, ce rare témoignage de l'architecture médiévale bordelaise a changé de rôle au cours de l'histoire, mais son prestige, lui, est demeuré constant.

Une porte forteresse
La porte Saint-Éloi est le seul vestige visible du double rempart défensif, construit vers 1220 par les jurats de Bordeaux, pour remédier à l'insuffisance de l'enceinte romaine. Précédée d'un châtelet défensif composé de quatre tours, elle était destinée à sécuriser l'entrée du bourg Saint-Éloi, centre économique et, par la suite, municipal de Bordeaux.

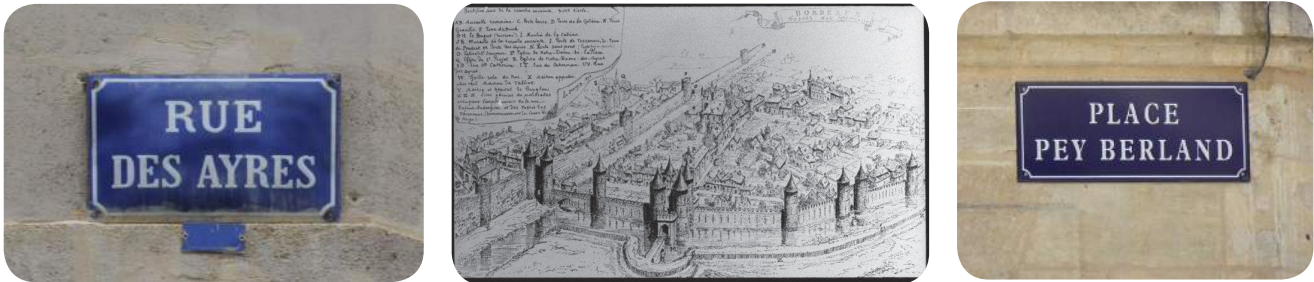
Le beffroi de l'hôtel de ville
Dès 1295, le nouvel hôtel de ville, installé entre les remparts, héberge les jurats qui font de deux des tours de la porte Saint-Éloi, contigües, leur beffroi. La cloche communale qui s'y trouve les convoque pour traiter des questions défensives, financières, mais aussi judiciaires, comme en témoignent les

cachots que renferme la Grosse Cloche dès le XVI^e siècle. Bordeaux manifeste ainsi, à travers son beffroi, l'orgueilleux privilège d'être une cité autonome, avec ses propres libertés communales.

Un symbole de l'individualité bordelaise
Imposante, la cloche représente l'autonomie de Bordeaux face à l'Église et au Roi. Elle sonna la sédition à plusieurs reprises, comme en 1548, épisode qui se solda par la destruction de la cloche et des tours du beffroi, sanction royale révélatrice de l'importance que Bordeaux accordait à ces symboles matériels. D'autre part, la cloche rythmait la vie quotidienne de la cité en sonnant les heures laïques et en signalant les événements inattendus, tantôt heureux, tantôt funestes, mais qui, dans les deux cas, rassemblaient les Bordelais autour d'une identité et d'un intérêt communs. Classée en 1886, la Grosse Cloche est l'un des monuments les plus anciens et emblématiques de Bordeaux, comme l'atteste sa présence sur les armes de la ville, dès 1297.

Bibliographie
ANSALDO Frédéric, *La Grosse Cloche et la seconde enceinte de Bordeaux*, maîtrise d'histoire de l'art médiéval, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1993.
BRUDER Annick, *Guide du Bordeaux médiéval*, Bordeaux, Sud-Ouest, 2005.
COCULA Anne-Marie, *La Grosse cloche*, Bordeaux, Confluences, 1994.

URBANISME MÉDIÉVAL



Bien qu'en raison des coups portés par le XIX^e siècle, peu de vestiges nous restent de la vieille cité médiévale, le tracé de tout un enchevêtrement de rues et de venelles vient encore témoigner de ce à quoi pouvait ressembler ce Bordeaux disparu, dont Victor Hugo et tant d'autres chantèrent les charmes pittoresques.

Définition d'un nouvel espace urbain et affirmation politique de la municipalité : la nouvelle enceinte, l'hôtel de ville et l'église Saint-Éloi
À compter des années 1150, le rattachement de l'Aquitaine aux domaines des rois d'Angleterre marque un véritable tournant dans l'histoire de Bordeaux. Libertés municipales et accords commerciaux se conjuguent pour assurer à la ville indépendance et prospérité. Face à la pression démographique, de nouveaux quartiers se développent au sud des remparts gallo-romains, entraînant la construction d'une seconde enceinte. Volontiers imposante, celle-ci longe les actuels cours Victor Hugo et Pasteur ainsi que la rue Duffour-Dubergier. Si sa fonction première est évidemment défensive, il s'agit aussi pour la nouvelle municipalité d'affirmer avec éclat sa

puissance et son autonomie. Au sein de cette nouvelle topographie spatiale, l'hôtel de ville et l'église de la jurade (terme désignant le conseil municipal) occupent une place essentielle.

Essor économique de la bourgeoisie bordelaise et nouvelles installations commerciales : la Place du grand mercat
À cette époque, la vitalité du secteur marchand se manifeste notamment par l'aménagement de nouveaux lieux réservés aux échanges. C'est dans ce contexte que la place du grand mercat devient le principal pôle commercial de la ville. Loin d'être lié au hasard, son développement se fait directement sous l'influence des bourgeois de Bordeaux. Il est vrai que sa proximité avec les voies fluviales et maritimes font de cet emplacement un carrefour stratégique.

Le temps d'un petit parcours à l'intérieur de l'ancien bourg Saint-Éloi, nous reviendrons sur les grands aménagements urbains des XII^e et XIII^e siècles et nous replongerons dans ce qui fut pendant plus de deux cents ans le cœur battant de la capitale aquitaine.

Bibliographie
BRUDER Annick, *Guide du Bordeaux médiéval*, Bordeaux, Sud-Ouest, 2005.
JEAN-COURRET Ézéchiél, LAVAUD Sandrine (dir.), *Atlas historique de Bordeaux*, Sites et Monuments III, Pessac, Ausonius, 2009.
JEAN-COURRET Ézéchiél (dir.), *Atlas historique de Bordeaux, Plans historiques I*, Pessac, Ausonius, 2009.
GARDELLES Jacques, Bordeaux, *cité médiévale*, Bordeaux, L'Horizon Chimérique, 1989.

CATHÉDRALE SAINT-ANDRÉ



La cathédrale Saint-André au rythme du temps

La Cathédrale Saint-André est une église de plan basilical à une travée et larges transepts débordants. Son chœur contient un déambulatoire et cinq chapelles rayonnantes. Un plan traditionnel non perçu à l’extérieur qui montre au contraire un aspect hétéroclite dû à 900 ans d’histoire.

Le temps des cathédrales

La cathédrale apparaît dans les textes au IX^e siècle. Rien n’est néanmoins parvenu de ce monument carolingien. En travaux, elle est consacrée par Urbain II en 1096. Elle accueillera le mariage d’Aliénor d’aquitaine et de Louis VII peu de temps après, en 1137. Des vestiges de ces époques sont encore visibles sur la façade ouest, là où était présent le palais archiépiscopal. Les portails latéraux, libres, s’ornèrent quant à eux de sculptures.

Le temps des « Flèches »

Le portail nord daté de 1320 à 1330 illustre le goût décoratif du XII^e siècle. Les thèmes majeurs du tympan représentent

la Cène, l’Ascension et le Jugement dernier. Le tout est cerné d’un ébrasement et de voussures. Percé entre deux flèches, il évoque à la fois par sa façade et son décor sculptural un échantillon de la période dite gothique. Du XII^e siècle au XVI^e siècle, la cathédrale Saint-André est reconstruite dans ce style.

Le temps des grands bouleversements

La Renaissance marque la cathédrale avec le contrefort de Gramont construit entre 1533 et 1539, pour soutenir la nef plus haute. Son aura culmine alors et, en 1615, elle est à nouveau choisie pour célébrer un mariage royal, celui de Louis XIII et d’Anne d’Autriche. À la Révolution, elle est dépouillée, notamment d’un orgue de réputation internationale. À la fin du siècle, elle sera transformée en un magasin de fourrage.

Les XIX^e et XX^e siècles incarnèrent néanmoins des périodes de préservation. L’action du temps sur ces œuvres architecturales fut contrée par l’action de l’homme.

Bibliographie

ARAGUAS Philippe, *La Cathédrale Saint-André de Bordeaux*, coll. Cathédrales de France, Paris, Centre des monuments nationaux, Éditions du patrimoine, 2011.
BRUN (abbé) Pierre, *La Cathédrale Saint-André de Bordeaux*, Bordeaux, éd. Delmas, 1952.
GARDELLES Jacques, *La Cathédrale Saint-André de Bordeaux et sa place dans l’évolution de l’architecture et de la sculpture, Bordeaux*, éd. Delmas, 1963.
HIGOUNET Charles, *Bordeaux pendant le haut Moyen Age*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1963.

HÔTEL DE VILLE



L'Hôtel de Ville - Palais Rohan (Joseph Étienne et Richard-François Bonfin, 1771-1784)

Place Pey Berland, près de la cathédrale Saint-André, l’Hôtel de Ville est au cœur du centre-ville. De l’extérieur, le caractère opulent de la façade, rythmée par ses ordres architecturaux et ses sculptures, évoquent tout à fait le lieu de pouvoir que le Palais Rohan représente depuis sa construction.

Lieu de pouvoir depuis 1784

Le premier palais de l’archevêché du Moyen Âge, rénové par le cardinal François de Sourdis au début du XVII^e siècle, est démolé au XVIII^e siècle. En effet, « un archevêque, promoteur immobilier », Monseigneur Ferdinand de Meriadec de Rohan (1738-1813) veut un palais digne de son rang. Il achète des terrains pour les lotir et espère ainsi, avec les revenus du diocèse, financer les travaux qui débutent en 1771. Deux architectes se succèdent. Mécontent de Joseph Étienne, l’archevêque fait appel à Richard-François Bonfin (1730-1814) architecte de la ville. L’archevêque de Rohan quitte Bordeaux en 1781, son successeur voit la fin des travaux en 1784. Pendant la Révolution, le palais devient le siège du conseil gé-

néral et du tribunal révolutionnaire. Préfecture puis palais impérial, le bâtiment deviendra Hôtel de Ville en 1836.

Le Palais Rohan, début du néoclassicisme à Bordeaux

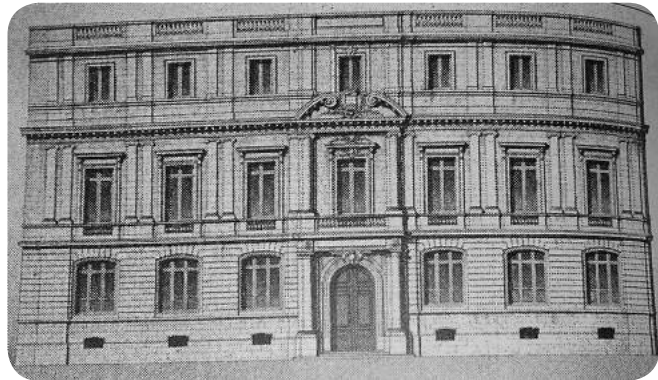
Entre cour et jardin, le vaste corps de logis est flanqué de deux ailes basses en retour d’équerre. La longue façade de quinze travées se développe sur trois niveaux. Au centre, l’avant-corps est surmonté d’un fronton en arc segmentaire. Le pavillon d’entrée est comme un arc triomphal avec ses colonnes accouplées couronnées de chapiteaux ioniques fleuris. Encadrant le portail, les statues du Génie des sciences et des arts et du Génie du commerce et de l’industrie ont été réalisées par Prévot en 1869. En haut du portail sont sculptés le blason de Bordeaux et cette inscription latine : « *Lilia sola regunt lunam, undas, castra, leonem* » (Les lis seuls dominent la lune, les ondes, les tours, le lion), offrant au passant une lecture des rapports de force entre le royaume de France, l’Angleterre et la ville de Bordeaux.

En 1997, l’Hôtel de Ville a été classé aux Monuments Historiques.

Bibliographie

BORDES Auguste, *Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux*, Paris, Bordeaux, 1845 (rééd. Marseille, éd. Laffitte, 1979).
TAILLARD Christian, *Bordeaux classique*, Toulouse, Eché, 1987.
WELLES Jacques, *Le palais Rohan : Hôtel de ville de Bordeaux*, Bordeaux, Delmas, 1954.

FACULTÉ DE DROIT



La faculté de droit (Charles Burguet, 1871- 1873)

La faculté de droit de Bordeaux, inaugurée le 20 novembre 1873, située à l'angle de la place Pey-Berland et de la rue Cabriol, est le témoignage d'une architecture investie symboliquement, matériellement et financièrement d'un engagement municipal prépondérant.

Une création tardive

A la suite de la disparition des universités en 1793, la loi du 22 ventôse an XII (13 mars 1804) permet de les rétablir et de les distribuer à l'intérieur des villes. Cependant, la ville de commerce qu'est alors Bordeaux, à la pratique judiciaire pourtant développée, doit attendre 1870 pour être pourvue d'une faculté de droit, après plusieurs revendications de la municipalité. Cette création répondait moins à la prétention de revaloriser l'enseignement de la discipline qu'à des attentions régionales particulières, notamment économiques.

Un ancrage local

C'est à Charles Burguet (1821-1879), architecte de la ville depuis 1851, que la municipalité confie le projet. Maîtrisant les techniques et matériaux nouveaux, comme le montrent ces réalisations d'architecture métallique, Burguet opte néan-

moins pour un parti-pris classique. Sur un terrain de 680m², l'architecte conçoit un édifice dans un matériau local, à la façade auguste, dont l'ornementation est un rappel épuré de l'architecture bordelaise du XVIII^e siècle. A l'intérieur, le vestibule, aujourd'hui fortement remanié, s'inscrit dans cette sobriété. L'architecte joue sur les volumes, la mise en valeur de l'escalier monumental. Burguet conçoit un édifice qui s'intègre à l'urbanisme environnant mais qui s'insère également dans un programme visant à isoler la cathédrale gothique Saint-André.

La continuité historique

Premier témoignage d'une nouvelle attention portée à l'enseignement supérieur, la faculté de droit connaît un réel essor au XX^e siècle. L'édifice de Charles Burguet et ses annexes ne suffirent bientôt plus pour contenir le nombre croissant d'étudiants en droit. C'est en 1965 que le déménagement à Pessac s'opère, effectuant la transition entre la faculté municipale et une faculté d'Etat. Aujourd'hui, l'édifice demeure le site historique de l'enseignement juridique bordelais en accueillant, notamment depuis sa rénovation achevée en 2011, certains enseignements spécialisés.

Bibliographie

COUSTET Robert, « Charles Burguet et l'historicisme bordelais », dans *Culture et création dans l'architecture provinciale de Louis XIV à Napoléon III*, actes de colloque, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1983, p. 221-236.
POUX Ludovic, *La construction des Palais Universitaires de Bordeaux au XIX^e siècle*, T.E.R. d'Histoire Contemporaine, sous la dir. de P. Guillaume, Université Bordeaux III, 1993.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE



L'architecture d'une Justice transparente

Commande d'État prestigieuse, le TGI de Bordeaux est l'expression architecturale d'un vaste programme de modernisation et de réhabilitation de la justice en France. En 1985, une enquête avait été lancée afin d'établir un état des lieux des besoins, constatant que les trois quarts des édifices judiciaires remontaient au XIX^e siècle. Outre le regroupement et la modernisation des services, le nouveau programme a dû montrer sa capacité à s'insérer dans la ville via l'expression architecturale. Le TGI, confié à Richard Rogers en 1992, témoigne de l'élaboration d'un « nouveau Bordeaux » à travers l'élaboration d'une « justice transparente ».

Un îlot judiciaire intégré dans le tissu urbain

Au cœur du centre-ville, à l'angle du cours d'Albret et de la rue des Frères Bonie, sur un terrain limité par deux tours et un mur de l'enceinte de l'ancien fort du Hâ (XV^e siècle), non loin du Palais de justice d'Adolphe Thiac (1845) et de l'École de magistrature de Guillaume Gillet (1972), l'architecte devait répondre aux contraintes d'un site inscrit dans un secteur sauvegardé. Pour cela, une seule portion de l'îlot a été utilisée, créant ainsi une respiration, un environnement ouvert grâce au bassin, au pavement de la place et à la loggia donnant vue sur la cathédrale et la ville.

Bibliographie

Franck DELORME, *Juger, au cœur de la cité : l'îlot judiciaire bordelais, histoire et architecture du XV^e siècle à nos jours*, Bordeaux, Éd. Confluences, 2009.
Robert COUSTET et Marc SABOYA, *Bordeaux : la conquête de la modernité. Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003*, Bordeaux, Mollat, 2005.

La robe contemporaine de la Justice

Le projet de Rogers se matérialise par un plan simple parallélépipédique faisant cohabiter à la fois l'espace privatif des bureaux et l'espace public des salles d'audience. Ces dernières au nombre de sept rythment telles des travées, la peau de verre du bâtiment et surplombent le grand hall surélevé ou « salle des pas perdus ». Réalisées en bois de cèdre, soutenues par des pilotis et coupelles de béton, elles contrastent avec l'enveloppe de verre et le toit en cuivre ondulé. De cette manière, l'ensemble mêle architecture High-Tech et artisanat traditionnel. Les bureaux, quant à eux, visibles depuis la rue, donnent à voir une justice en action, plus transparente et accessible. Enfin, l'atrium offre des voies de circulation entre privé et public ainsi qu'un espace lumineux, fonctionnel et organique où le tribunal y dévoile son ossature conforme à une esthétique High-Tech.

Véritable corps où les organes de la justice rendent leur jugement en toute transparence, le bâtiment est l'expression des principes de Rogers : transparence, lisibilité, urbanisme et connivence sociale.

MONUMENT À CAMILLE JULLIAN



Monument à Camille Jullian (Jacques d'Welles, 1936).

En 1933, trois ans après le décès de l'historien Camille Jullian, la Ville de Bordeaux prit la décision d'ériger un monument au cœur d'une place, lesquels portent aujourd'hui tous deux son nom. Il s'agissait alors de rendre hommage à celui qui avait contribué à valoriser le passé gallo-romain de Bordeaux.

Une « âme » plutôt qu'un visage

La place telle qu'elle se présente aujourd'hui fut créée à la suite de la démolition d'immeubles insalubres en 1933. Située dans la partie sud du castrum gallo-romain, il paraissait évident de lui attacher le nom de l'auteur de l'Histoire de Bordeaux. Il fut envisagé dans un premier temps que le monument prenne la forme d'un buste ou d'un médaillon, mais la famille de l'historien s'y opposa. Le comité proposa alors d'élever le monument à l'aide de vestiges gallo-romains.

De la fouille de 1921 au monument de Jacques d'Welles

Le monument est composé d'un piédestal en pierre de Comblanchien, sur lequel reposait, à l'origine, des vestiges

archéologiques issus d'une fouille entreprise en 1921 place Gabriel, à laquelle Camille Jullian proposa ses aptitudes d'épigraphiste. Jacques d'Welles, en charge de la conception du monument, y sélectionna des bases, des chapiteaux et un fût de colonne datant du IV^e siècle pour constituer la partie haute du monument. Plus récemment, par souci de conservation, les vestiges originaux furent remplacés par des fac-similés.

Une contribution scientifique à l'histoire de Bordeaux

Ces ruines romantiques contrastent avec la rigueur scientifique de Camille Jullian : deux plans de la ville romaine, reconstitués par l'historien, furent gravés sur une plaque de granit contre le piédestal. En effet, passant la majorité de sa carrière à Bordeaux, il lui consacra une partie de ses travaux. Il s'agissait alors de valoriser un patrimoine provincial jusqu'à méconnu, formant, pour reprendre la formule de George Radet lors de l'inauguration du monument en 1936, « une sorte de couronne à la capitale du Pays ».

Bibliographie

Ville de Bordeaux, *Inauguration du monument à Camille Jullian. 8 juin 1936*, Bordeaux, E. Taffard, 1936.
JULLIAN Camille, *Histoire de Bordeaux : depuis les origines jusqu'en 1895*, Lyon, De la Tour Gile, 1992 (1^{re} éd. : Bordeaux, Féret et fils, 1895).

PLACE DU PARLEMENT SAINTE-CATHERINE



La Place du Parlement Sainte-Catherine (André Portier, 1754-1757)

La Place du Parlement-Sainte Catherine, à l'origine Place du Marché Royal, puis Place de la Liberté sous la Révolution, a été réalisée par l'architecte André Portier (1720-1770), sous l'impulsion du marquis de Tourny (1696-1760), entre 1754 et 1757, date à laquelle le pavage a été mis en place. Elle fait partie du programme architectural que souhaitait le marquis pour contribuer à l'embellissement de la ville de Bordeaux, et a été inscrite aux Monuments Historiques le 17 avril 1952. Elle prendra son nom actuel en 1848, en hommage au Parlement de Bordeaux, qui siégeait non loin sous l'Ancien Régime.

La volonté de Tourny

Lors de la construction de la Place Royale, Tourny avait la volonté de lier le port à la ville et aux commerces, et décida pour ce faire du percement de la rue Royale (actuelle rue Ferdinand-Philippart) et de la Place du Marché Royal, détruisant par là même plusieurs édifices, ce qui n'a pas été sans heurts. Finalement, son projet fut accepté par la Jurade en 1753, et les travaux démarrèrent.

Bibliographie

DESCAS Annick, *Dictionnaire des rues de Bordeaux*, Bordeaux, Sud-Ouest, 2008.
LAVAUD Sandrine (dir.), *Atlas historique des villes de France : Bordeaux*, tome II et tome III, Pessac, Ausonius, 2009.
Base Mérimée : <http://www.culture.gouv.fr/>

Le « style Portier »

La rue Royale et la Place du Marché Royal reprirent le style utilisé pour la Place Royale, offrant une ordonnance architecturale homogène, dans un style rocaille assagi, le « style Portier ». La place forme un quadrilatère irrégulier, les constructions sont en pierre de taille. Les immeubles comportent tous un rez-de-chaussée commercial, surmonté de deux étages nobles et d'un dernier traité en attique. Les façades sont décorées de mascarons, de clés de voûtes et de balcons en fer forgé. Toutes les modifications effectuées sur la Place par la suite ont repris ce même style.

La fontaine du XIX^e siècle

La fontaine qui orne le centre de la place a été réalisée en 1865 par l'architecte Louis Garros (1833-1911), dans un style néo-rocaille, avec un soubassement de grosses dalles dorées, des volutes et des mascarons pour distribuer l'eau. Elle s'inscrit parfaitement dans l'unité architecturale de la place. Les têtes de femmes qui ornent son sommet ont été réalisées par le sculpteur bordelais Edmond Prévost (1838-1892).

PLACE DE LA BOURSE



La Place de la Bourse (Jacques V Gabriel et Ange-Jacques Gabriel, 1729-1755)

La Place de la Bourse, anciennement Place Royale, fut inaugurée sous le règne de Louis XV en 1749 et achevée en 1755 dans un contexte de glorification de la monarchie absolue.

Une genèse difficile

Le projet de réaliser une place ouvrant sur la Garonne fut présenté par l'intendant Claude Boucher sur une idée architecturale de Héricié en 1728. Cependant son ambition se heurte très vite au parlement bordelais. L'année suivante, le roi pris donc la décision d'envoyer son Premier Architecte Jacques Gabriel (Place de la Concorde, Petit Trianon) et son fils Ange-Jacques afin de concevoir un nouveau projet.

Le programme architectural

La Place Royale développe son architecture avec, à droite, le palais de la Bourse et, à gauche, l'hôtel des Fermes ou hôtel des Douanes, comme un écrin pour accueillir une statue équestre de Louis XV. Les deux hôtels se reflètent l'un l'autre,

de part et d'autre d'un pavillon central. La place de la Bourse est souvent comparée à la place Vendôme réalisée également par Ange-Jacques Gabriel. Elles ont en commun les soubassements à refends percés d'arcatures, les travées rythmées par des pilastres, les pavillons à colonnade couronnés de frontons et de trophées. Les bas-reliefs des frontons présagent du programme idéologique de la place : un éloge du souverain qui favorise le commerce maritime, apporte la prospérité et répand le bon goût dans les arts, avec notamment les figures de Neptune, Mercure et Minerve.

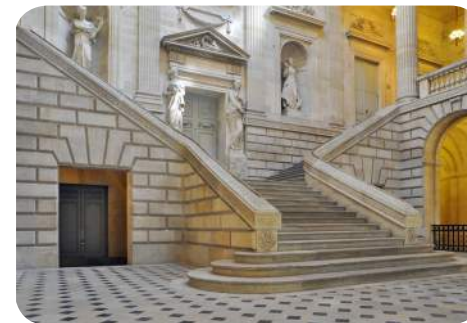
Le miroir d'eau, pendant céleste à la Place de la Bourse

Le miroir d'eau a été réalisé en 2006 par le fontainier Lean Max Llorca, et conçu par l'urbaniste Michel Corajoud et par l'architecte Pierre Gangnet. Il s'agit d'une dalle de granit de 3 450 m² recouverte d'eau et de brume à intervalles régulières. Le miroir d'eau s'inscrit dans la volonté du XVIIIe siècle de faire de la Place de la Bourse une première vision accueillante de la riche et opulente cité portuaire. Il accompagne le cheminement du regard par ses reflets, du fleuve jusqu'aux édifices.

Bibliographie

SARGOS Jacques, BEGUERIE Alain, *Bordeaux, chef-d'œuvre classique*, Bordeaux, L'Horizon chimérique, 2009
RECHE Albert, MOULIN Pascal, *Bordeaux, patrimoine mondial de l'UNESCO*, Bordeaux, Sud-Ouest, 2012
<http://corajoudmichel.nerim.net>

GRAND-THÉÂTRE



Le Grand-Théâtre (Victor Louis, 1773 – 1780)

« Ce théâtre, dont les Bordelais sont si fiers, ne vaut rien comme architecture. Douze colonnes corinthiennes grêles et malheureuses de leur position, soutiennent un énorme entablement surchargé de douze statues ridicules. Dès qu'on s'éloigne un peu, on aperçoit un vilain toit, énorme et lourd. Cela est plus grand, mais est peut-être aussi laid que l'Odéon de Paris » (Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, Paris, 1838). Malgré la piètre opinion que l'homme de lettres romantique a pu avoir de cet édifice, le Grand-Théâtre est considéré de nos jours comme un joyau architectural universellement reconnu.

Une construction longue et couteuse

Les Bordelais n'ont jamais pardonné à Stendhal ses paroles car le monument est l'objet d'une grande admiration. Il est venu remplacer le Théâtre de l'Hôtel, alors situé près de la Grosse Cloche, et détruit par un incendie en 1755. Le maréchal de Richelieu, gouverneur de Guyenne, est l'instigateur de sa construction, place de la Comédie. Contre tous, il impose l'architecte parisien Victor Louis (1731-1800) en 1773. Ce dernier devra surmonter de nombreuses difficultés, techniques, financières, et mêmes politiques, pour parvenir à ses fins. En 1774, le chantier est arrêté en raison de la disgrâce de Richelieu survenue à la mort de

Louis XV. Ce n'est qu'en mars 1775, grâce à la pugnacité de l'architecte, que les travaux reprennent enfin, le Grand-Théâtre étant inauguré le 7 avril 1780. Sept longues années ont été nécessaires pour ériger cet édifice de quatre-vingt huit mètres de long et quarante sept mètres de large.

Un théâtre mis en scène

D'inspiration néo-classique, le Grand-Théâtre présente de nombreuses réminiscences antiques, notamment son péristyle ou encore, son portique de douze colonnes corinthiennes au-dessus desquelles apparaissent douze statues de muses et de déesses de la mythologie antique. Chef d'œuvre artistique et technique, le Grand-Théâtre est un véritable temple des arts, un complexe polyvalent où se mêlent de multiples loisirs : des concerts, des spectacles de danse, des théâtres et des opéras. Cette diversité des genres se manifeste dès la façade à travers la représentation des muses. Victor Louis dans la construction de son théâtre offre une progression initiatique passant du tumulte extérieur au monde magique de la scène. Le vestibule joue un rôle important dans ce parcours, la forêt de colonnes doriques ainsi que le changement de lumière, prépare l'entrée du spectateur au monde des arts.

Bibliographie

CROIZIER Laurent, BOURROUSSE Luc, *Le Grand-Théâtre de Bordeaux*, Bordeaux, Le Festin, 2011.
TAILLARD Christian, *Bordeaux classique*, Toulouse, Eché, 1987.
TAILLARD Christian, *Le Grand-Théâtre de Bordeaux, miroir d'une société*, Paris, CNRS, 1993.

MONUMENT AUX GIRONDINS



Le Monument aux Girondins (Alphonse Jean Dumilâtre, Victor Rich, 1893-1902)

En 1857, la ville de Bordeaux commande une fontaine au jeune sculpteur Frédéric Auguste Bartholdi. Finalement après de longues hésitations le « Char triomphal de la Garonne » n'est pas acheté par la ville mais vendu à la ville de Lyon. Cette fontaine à la gloire de Bordeaux se transforme en un monument commémoratif érigé sur la place des Quinconces.

Un monument emblématique

Dès 1881, la municipalité de Bordeaux décide alors d'édifier un monument qui célébrera la gloire de la République et la mémoire des députés girondins. Le projet du sculpteur Alphonse Jean Dumilâtre et de l'architecte Victor Rich est retenu lors du concours de 1893. Cet ouvrage s'inscrit dans une politique nationale d'affirmation de la III^e République et de laïcisation de l'espace public. Se voulant didactique, cette œuvre complète l'action de propagande que la République engage à l'école et dans la presse. Ici le message est mis en image pour les gens du peuple.

Un langage allégorique aux valeurs universelles

Pour célébrer les Girondins, Victor Rich choisit la colonne isolée qui rappelle celle de la place de la Bastille à Paris. Ici, le Génie de la Liberté, est représenté par une femme coiffée du bonnet phrygien. On retrouve dans sa main les chaînes brisées du despotisme mais à la place du flambeau de la civilisation elle tient les palmes de la victoire. Au pied de la colonne, le coq gaulois déploie ses ailes face au fleuve, entre l'Histoire et l'Éloquence qui célèbrent la mémoire de nos aïeux révolutionnaires. De chaque côté du monument des piédestaux sont prévus pour accueillir les huit députés. Dans les bassins, Alphonse Jean Dumilâtre représente, face au Grand-Théâtre, le triomphe de la République, sous forme d'une femme couronnée et, du côté du Jardin Public, le triomphe de la Concorde, deux groupes monumentaux en bronze.

Ce projet est tourné tout à la fois vers le passé, car il célèbre les Girondins qui ont joué un rôle important dans la Révolution française, et vers le présent, car il montre la confiance de la ville de Bordeaux à l'égard de la République.

Bibliographie

DORMOY Jacques, « Le monument à la mémoire des Girondins », *Revue historique de Bordeaux*, 1955, p. 61-79.
GALY Roger, *Le Monument aux Girondins*, Paris, Éditions Sous Le Vent, 1989.
MULLER Délie, *Monument aux Girondins : les bassins autour d'un remontage, fonte et restauration*, Bordeaux, Musée d'Aquitaine, 1982.

Graphisme Inès Gesson et Léna Braud

Graphisme de la couverture William Terrier et Pierre-Clément Garganette

Etudiants master 2 recherche Histoire de l'art, Université Bordeaux Montaigne